



## MANCHE EST LASER (Std – Radial – 4.7)

Le Havre le 05 et 06/10/13

### AVIS DE COURSE

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. les règles de classe de l'AFL

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte aux Lasers standard, radial et 4.7

3.2. Les préinscriptions se feront auprès du secrétariat du SNPH par mail : [snph@snph.org](mailto:snph@snph.org)

La confirmation de l'inscription et le règlement se feront sur place le premier jour de la régata

3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont fixés à 18 €, si préinscription avant le 28 septembre 2013. Pour toute préinscription non parvenue avant le 28 septembre 2013, les droits d'inscription seront majorés de 10 €.

## 5. PROGRAMME

### 5.1. Confirmation d'inscription :

Samedi 05/10 de 09h à 12h

### 5.2. Jours de course :

Samedi 05/10 :

- 15h00 1er signal d'avertissement, courses à suivre.

Dimanche 06/10 :

- 11h00 1er signal d'avertissement, courses à suivre.
- Après les courses palmarès - remise des prix – pot

## 6. JAUGE / SECURITE

Les bateaux devront être en conformité avec les règles de la classe LASER notamment en ce qui concerne les numéros de voile (nombre de chiffres-emplacement-lisibilité).

Un bout de remorquage flottant de 10 m minimum devra être à poste.

## 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course, conformes aux prescriptions de la FFVoile et de l'A.F.L. seront affichées au panneau officiel, disponibles lors de la confirmation de l'inscription

## 8. LES PARCOURS

Les parcours seront de type triangle ou trapèze.

## 9. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2

## 10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Renseignements et préinscription :

Sport Nautique et plaisance du Havre – Quai Eric Tabarly 76600 LE HAVRE – 02.35.21.01.41 – [snph@snph.org](mailto:snph@snph.org)